

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'UNIVERSITE DE LIMOGES

Vu le Code de l'éducation,
Vu les statuts de l'Université de Limoges,
Vu l'avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire du 18 novembre 2025,

Délibération enregistrée sous le numéro : **708/2025/FVE**
Conseil d'Administration du 28 novembre 2025

Sujet : Transformation de la Licence Administration Economique et Sociale (AES) pour la rentrée 2026.

(Voir la note d'opportunité en pièce jointe)

La Faculté de Droit et des Sciences Economiques souhaite transformer, pour la rentrée 2026-2027, la Licence mention Administration Economique et Sociale (AES).

La Licence AES est actuellement structurée avec une L1 comprenant un parcours Classique et un parcours Rythme progressif, une L2 en parcours commun et une L3 avec trois parcours (Administration et Gestion des Entreprises, Administration et Gouvernance Territoriales, Commerce et Affaires Internationales), ainsi qu'un parcours Adaptation Technicien Supérieur (ATS) en partenariat avec le lycée Suzanne Valadon pour préparer les concours d'entrée en deuxième année d'école de commerce.

En L3, si le parcours ATS en partenariat avec le lycée Valadon est conservé, les 3 parcours existants sont renommés et leurs contenus revus afin de permettre aux étudiants de mieux identifier les possibilités de poursuite d'études en Master, notamment à l'Université de Limoges :

- Administration et Gestion des Entreprises (AGE) ;
- Gouvernance Publique (GP) ;
- Banque, Finance et Commerce international (BFCI).

Les modifications de la maquette en parcours classique aboutissent à un meilleur équilibre des volumes d'heures étudiant entre les trois années : la volumétrie par étudiant du parcours classique s'établit à 1 520h pour le parcours AGE, 1 523h pour le parcours GP et 1 526h pour le parcours BFCI.

La transformation induit une diminution de 34 heures de formation par étudiant, tout en respectant la contrainte préconisée pour les licences de 1500 heures de formation sur 3 ans.

Celle-ci s'accompagne d'une augmentation du pourcentage volumique d'heures de TD, qui passe de 31% à 40%.

En parallèle, la création d'un parcours d'excellence intitulé « International Excellence Track » vise à attirer de nouveaux publics étudiants ayant une très bonne maîtrise des langues et un bon niveau global. Ces étudiants bénéficieront d'enseignements disciplinaires complémentaires en L1 (semestre 2) et L2, dont certains en langue étrangère, et effectueront leur troisième année dans le cadre d'un programme de mobilité internationale.

Le nombre de places pour ce parcours d'excellence est limité à 15 étudiants, sélectionnés à la fin du semestre 1 de L1.

Le parcours d'excellence correspond pour chaque étudiant à un volume d'enseignement supplémentaire, pour les semestres 2, 3 et 4. Ce supplément horaire sera de 130 heures par rapport au parcours classique et sera valorisé par une certification en langue, l'obtention d'un Certificat « European Track » et un diplôme de Licence AES avec la précision « International Excellence Track ».

La création du parcours d'excellence n'engendre aucun surcoût sur les 3 ans. Les heures d'enseignements disciplinaires en langue étrangère existant déjà à la Faculté de Droit et des Sciences Economiques seront mutualisées avec ce parcours et celles proposés en Licence Economie internationale.

Les règles actuelles de validation d'une année de formation au sein de la Faculté de Droit et des Sciences Economiques sont fondées sur la validation de chaque bloc de matières et non sur les moyennes semestrielles ou annuelles. Le passage en compétences s'appuiera sur les mêmes règles : chaque année, chaque niveau de compétence doit être validé pour progresser, sauf décision souveraine du jury.

Membres en exercice : 36

Nombre de présents ou représentés : 31

Abstention (s) : 0

Suffrages exprimés : 31

Pour : 31

Contre : 0

Fait à Limoges, le 28 novembre 2025

Le Président de l'Université

Vincent JOLIVET

Publié au recueil des actes administratifs du mois de novembre 2025.

Transmis au rectorat de l'académie de Limoges le 1^{er} décembre 2025.

Modalités de recours : *En application de l'article R 421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Limoges peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur*

Délibération publiée sur le site de l'Université de Limoges



NOTE D'OPPORTUNITE POUR LA CREATION OU POUR LA TRANSFORMATION D'UNE FORMATION

Licence d'Administration économique et sociale

Préambule

L'ambition de l'Université de Limoges est de proposer une offre de formation cohérente, ouverte, innovante, concertée et attractive, notamment à l'international.

Il s'agit d'accompagner la création de nouvelles formations ou l'évolution des contenus et des modalités pédagogiques de formations existantes afin de répondre à cette ambition. Cet accompagnement doit veiller notamment à respecter les possibilités financières de l'Université de Limoges ou encore la trajectoire d'évolution de l'offre de formation définie par la composante ou le périmètre thématique de rattachement.

Cet accompagnement prendra la forme de la présente note d'opportunité qui permettra de mieux mesurer ces évolutions de contenus pédagogiques, les variations de volumes horaires d'enseignements...

Cette note d'opportunité est à compléter soit lors de la création d'une formation soit lors de la transformation d'une formation existante occasionnant une variation de la volumétrie des enseignements de +/- 10% (en heures équivalent TD).

Cette note sera présentée et fera l'objet d'un vote en conseil de la composante de rattachement puis en Commission Formation Vie Universitaire (CFVU) et, enfin, en Conseil d'Administration (CA). Pour un déploiement de la formation à la rentrée universitaire de l'année n, il est nécessaire d'anticiper les dates de réunion de la CFVU et du CA avant novembre de l'année n-1.

Pour certains items, les points à renseigner sont spécifiques à la création ou à la transformation d'une formation et sont définies par des polices différentes (gras → création, italique → transformation).

Les demandes d'information et la note d'opportunité doivent être transmises au VP CFVU et à la direction des études de l'Université de Limoges.

Informations générales

Nom de la formation (et acronyme si possible) :

Licence d'Administration économique et sociale (AES)

Nom(s) Prénom(s) Fonction(s) du (des) responsable(s) pédagogique(s) pour l'UL :

M. Eric Devaux, Maître de conférences en droit public, Responsable de la Licence AES

Composante(s) porteuse(s) : FDSE

Contexte et objectifs

La Licence Administration Economique et Sociale (AES) a pour objet de donner des compétences en droit, économie et gestion en s'appuyant sur les spécialités des enseignants-chercheurs en droit privé, droit public et science économique, des trois laboratoires de la FDSE, complétées par la maîtrise de deux langues étrangères.

Elle se différencie des licences de droit et d'économie portées par la FDSE par son ouverture vers une poursuite d'étude dans des masters pluridisciplinaires. Elle permet l'accès à des emplois d'encadrement polyvalents nécessitant des compétences à la fois juridiques, économiques et de gestion de structures publiques ou privées.

La licence AES offre ainsi une formation universitaire pluridisciplinaire de proximité pour les bacheliers de l'ancien Limousin mais aussi des départements limitrophes qui souhaitent faire des études universitaires longues tout en conservant les deux langues vivantes étudiées au lycée.

Elle est actuellement structurée avec une L1 comprenant un parcours Classique et un parcours Rythme progressif, une L2 en parcours commun et une L3 avec trois parcours (Administration et Gestion des Entreprises, Administration et Gouvernance Territoriales et Commerce et Affaires Internationales) ainsi qu'un parcours ATS en partenariat avec le lycée Valadon pour préparer les concours d'entrée en 2ème année d'école de commerce.

La transformation de la Licence AES pour la rentrée 2026-2027 découle d'une réflexion engagée au sein de la composante suite à des indicateurs d'attractivité et d'insertion dégradés en 2022-2023.

La baisse du nombre d'inscrits en L1 tous parcours confondus (155 inscrits en 2021, 140 en 2022, 75 en 2023) a amené l'équipe pédagogique à s'interroger sur les causes de cette dernière. Il apparaît que la hausse des recrutements de bacheliers professionnels en BTS et de bacheliers technologiques en BUT a diminué le nombre d'inscrits issus de ces filières. Par la suite, la communication sur les différents parcours différenciés de L1 (classique et RP) et sur les prérequis (en particulier en mathématiques, beaucoup moins importants que pour la licence d'économie) a été renforcée pour attirer plus de bacheliers de filière générale. Aussi observe-t-on depuis la rentrée 2023, une hausse des effectifs de L1 (89 en 2024 et de 97 en 2025) et une forte hausse des effectifs du parcours « classique » (36 en 2023, 45 en 2024 et 68 en 2025) avec majoritairement des bacheliers issus de filière générale.

En L2, il a également été constatée une baisse des effectifs qui découle, par effet mécanique, de la baisse des effectifs de L1, mais aussi de la baisse du nombre d'entrée par équivalence due à la mise en place de la 3ème année de BUT et de l'application des droits différenciés pour les étudiants internationaux - étudiants qui arrivaient directement en L2. Pour la rentrée 2025, la dynamique de L1 depuis 2 ans fait que la L2 retrouve des effectifs stabilisés autour de 80 étudiants. Par ailleurs, la suppression des droits différenciés à partir de 2025-2026 a favorisé le retour des étudiants extra-communautaires aussi bien en L2 qu'en L3 AES.

En L3, la licence AES présente des effectifs stables autour de 80 étudiants depuis 2 ans, malgré une baisse d'effectifs qui s'explique par la mise en place des droits différenciés, baisse compensée cependant par la création du parcours ATS en partenariat avec le lycée Valadon.

Même si la situation de la Licence d'AES s'est fortement améliorée en termes d'effectifs, depuis deux ans, l'équipe pédagogique a profité du travail de l'AP-DC pour concevoir des pistes d'évolutions de la formation afin de rendre cette dernière encore plus en adéquation avec les besoins et attentes du monde professionnel d'aujourd'hui et volontés de poursuite d'études des étudiants. Notre réflexion sur l'évolution de la licence a été complétée par une analyse du positionnement de la formation dans le paysage de l'enseignement supérieur au niveau régional et national afin de proposer une offre attractive et originale.

Aussi la maquette de Licence a-t-elle été repensée avec toujours une licence « classique » en 3 ans et un parcours Rythme progressif en 4 ans, une L2 commune. En L3, si le parcours ATS en partenariat avec le lycée Valadon est conservé, les 3 parcours existants sont renommés et leurs contenus revus.

Les nouveaux intitulés de parcours (Administration et Gestion des Entreprises (AGE), Gouvernance Publique (GP), Banque, Finance et Commerce international (BFCI)) permettent aux étudiants de mieux identifier les possibilités de poursuite d'études. Le parcours Gouvernance Publique donne la possibilité de candidater à tous les masters de droit et d'administration liés à toutes les fonctions publiques, à la différence de l'ancien intitulé (Administration générale et territoriale). L'ancien parcours Commerce et Affaires Internationales ne laissait pas percevoir les possibilités de poursuite dans les masters en banque ou en finance. Pour ces trois nouveaux parcours de L3, les diplômés peuvent candidater dans des mentions de masters proposés à la FDSE de l'Université de Limoges, mais aussi partout en France.

En complément de ce travail de refonte de la licence AES, un second objectif est d'attirer les meilleurs bacheliers qui s'orientent vers des formations sélectives (CPGE, BTS) et qui finissent par demander une équivalence pour revenir en licence AES afin de poursuivre leurs études en master.

C'est ainsi que l'idée **d'un parcours d'excellence intitulé « International Excellence Track »** a émergé. Il existe en France en AES des parcours sélectif de licence AES ou des parcours « international » et aucune université de la Nouvelle Aquitaine ne propose de parcours de ce type.

Sur Parcoursup, sur l'ensemble de la France, seules deux licences d'AES sont sélectives (une à l'université de Lille pour le parcours journalisme, l'autre en Bretagne dans une école privée) et une licence d'AES non sélective mais déclarée « international », celle de l'Université Paul Valéry de Montpellier. C'est un parcours international à effectif limité proposé en L1 et L2 mais qui ne permet de poursuivre qu'en L3 parcours Commerce et Affaires Internationales.

Trois universités proposent un parcours excellence **OU** international en licence AES. A l'Université de Clermont-Auvergne, en Licence AES 3, un parcours d'excellence est proposé aux étudiants à forts potentiels qui peuvent faire une double licence Droit ou Economie en validant des modules complémentaires spécifiques. A l'Université de Toulouse 1 Capitole, une licence AES parcours international est proposée mais en 4 ans (L1 et L2 AES classiques, puis une année de mobilité obligatoire entre la L2 et la L3 et enfin une dernière année en L3 AES). A l'Université de Rouen, il existe une licence AES international avec une mobilité obligatoire en L3 AES, avec une seule langue dans le cursus.

Ainsi la création d'un « International Excellence Track», avec des enseignements disciplinaires complémentaires en L1 (semestre 2) et L2 dont certains en langue étrangère et une mobilité obligatoire en L3, constitue une offre de formation originale en AES. Elle vise à attirer de meilleurs bacheliers de filière générale de l'académie et des académies limitrophes.

Conseil de composante du XXX 2025
CFVU du XXXX 2025
CA du XXXX 2025

Ces réflexions et le travail sur l'AD-PC effectué depuis 2 ans amène à une transformation de la licence AES qui sera déclinée en 5 compétences et la création de l'International Excellence Track avec une sélection des meilleurs étudiants en cours de L1 puisqu'il n'est pas possible de créer un parcours sélectif sur Parcoursup :

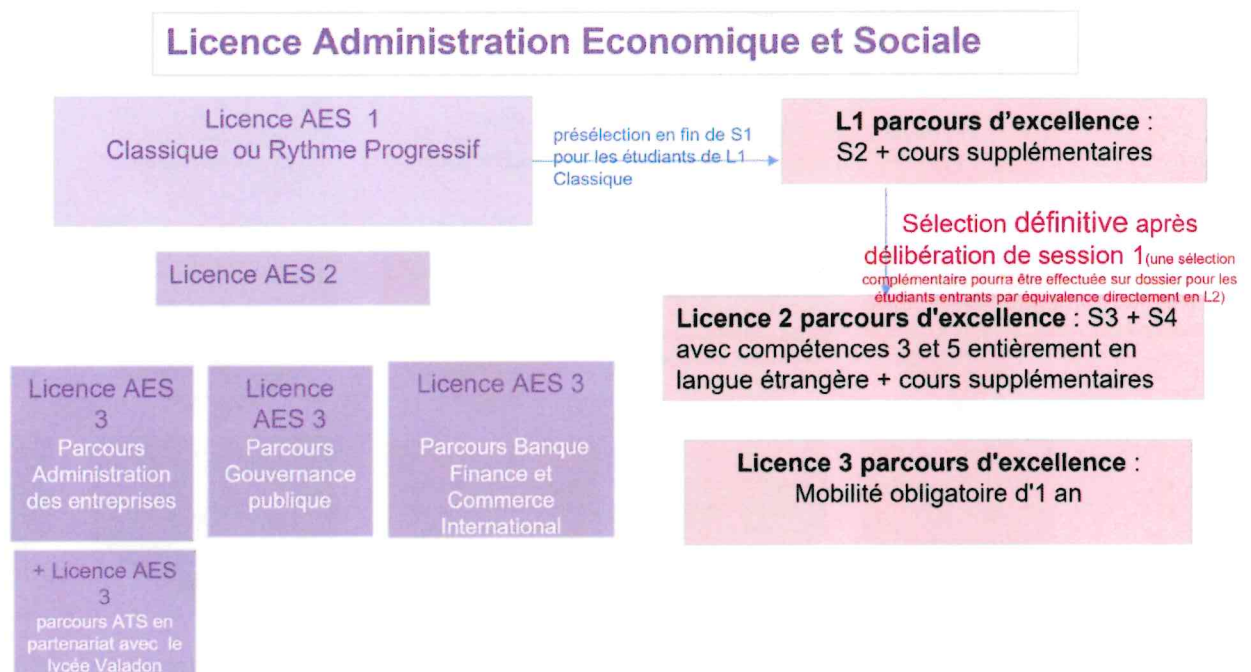
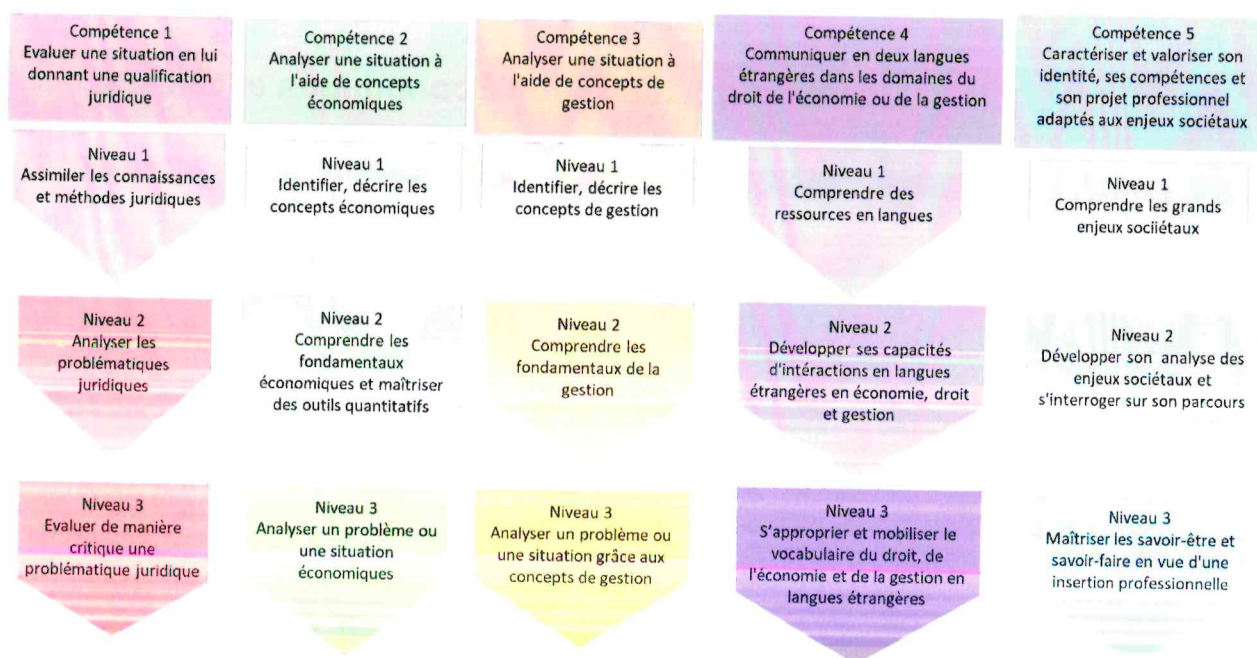


Schéma AP/DC licence AES



Le niveau 3 des compétences 1, 2 et 3 est décliné avec des ressources (matières) différentes ou différemment réparties entre les 3 parcours, de manière à fournir assez d'enseignements spécialisés dans chacun des parcours afin que les étudiants disposent des acquis pour candidater en Master. Les compétences 4 et 5 sont communes à tous les parcours.

Modalités pédagogiques

La licence AES est une licence générale qui a pour principale vocation de former des étudiants en formation initiale. Le rythme de la formation suit le calendrier universitaire, divisé en 2 semestres de 12 semaines.

Les modalités pédagogiques relèvent d'une forme classique : cours magistraux, compte tenu de la taille de l'effectif, certains des cours étant mutualisés avec la Licence de Droit ou d'Economie-gestion, complétés pour certains par des travaux dirigés. Mais l'utilisation des outils disponibles sur Moodle est accessible à tous les enseignants : chaque cours a un espace spécifique que les chargés de cours ou de TD peuvent utiliser sans avoir à le construire et où les étudiants sont automatiquement inscrits. Les méthodes d'enseignement sous forme de pédagogie inversée ou de travaux en mode projet relèvent du choix pédagogique de chacun. Mais des mises en situation nécessitant du travail collaboratif, des présentations orales, l'usage de nouveaux outils numériques et de communication, des participations à des présentations de travaux de recherche, constituent de nouvelles approches pédagogiques différenciées pouvant être mises en œuvre.

Chaque année de formation est constituée de 5 compétences dont les acquis sont fournis par les matières enseignées. La maquette de formation a été modifiée de manière à regrouper de manière cohérente les matières de chaque compétence. Toutes les modifications sont précisées en annexe dans les maquettes de formation par année.

Les modifications de la maquette en parcours classique aboutissent à un meilleur équilibre des volumes d'heures étudiant entre les 3 années qu'actuellement.

La volumétrie par étudiant du parcours classique s'établit à 1 520h pour le parcours AGE, 1 523h pour le parcours GP et 1 526h pour le parcours BFCI.

La transformation induit une diminution de 34 heures de formation par étudiant tout en respectant la contrainte préconisée pour les licences de 1 500h de formation sur 3 ans.

Mais la nouvelle maquette équilibre les volumes des trois années et augmente fortement le pourcentage d'heures de TD, qui passe de 31% à 40%.

volumétrie par étudiant	Total actuel	CM	TD	Total projet	CM	TD
Licence	1557	1065	492	1523*	968*	555*
L1	481	315	166	505	360	145
L2	565	396	169	500	318	182
L3	511	354	157	518*	290*	228*

*moyenne des 3 parcours

En parallèle de cette transformation, la création d'un parcours d'excellence, Licence AES « International Excellence Track » vise à permettre aux étudiants ayant une très bonne maîtrise des langues et un bon niveau global d'effectuer leur 3^{ème} année dans le cadre d'un programme de mobilité avec des enseignements disciplinaires en langue étrangère et des enseignements renforcés en langues. Comme la possibilité de mobilité est inscrite dans le parcours, le nombre de places est limité à 15, qui est le nombre maximal de mobilités que la FDSE peut « cibler » pour ces étudiants.

L'«International excellence Track » se fait en 3 ans : à la fin du S1 de L1, une présélection des meilleurs étudiants est effectuée sur la base des résultats obtenus en TD, des premières notes de partiels du semestre 1

disponibles et la consultation de l'équipe pédagogique, notamment les chargés de TD et les enseignants en langues vivantes. Dès le S2, ces étudiants commencent à avoir des enseignements supplémentaires, disciplinaires et en langues. **Après la délibération de 1^{ère} session, les étudiants qui ont montré de réelles capacités à suivre un cursus augmenté sont définitivement sélectionnés pour poursuivre en « International Excellence Track ».** La sélection des candidats est effectuée sur la base des résultats obtenus dans les divers blocs de compétences, droit, économie, gestion et langues vivantes. Une sélection complémentaire sur dossier par une commission ad hoc pourra être effectuée pour les étudiants admis par équivalence en licence AES 2^{ème} année.

En L2, ce parcours se différencie par

- des enseignements dispensés en langue étrangère : soit **existant déjà à la FDSE en présentiel** (cours *Security policy*, certains cours de Licence économie gestion parcours international), soit proposé en format virtuel ou hybride dans **l'offre de cours European Tracks EUPEACE axé sur la justice, la paix et l'inclusion du programme de formations de l'Alliance EUPeace** dont fait partie l'Université de Limoges, offrant ainsi un choix de cours diversifié et interdisciplinaire
- des **enseignements disciplinaires anticipés**, en particulier en droit afin que les étudiants aient tous les acquis nécessaires en droit français pour candidater en master.

La L3 est effectué en mobilité. Cette mobilité est organisée dans le cadre d'un contrat pédagogique qui assure à l'étudiant que l'obtention de son année à l'étranger valide sa 3^{ème} année de Licence AES selon le parcours (AGE, GP ou BFCI) choisi. **La pratique d'une seconde langue vivante obligatoire élargit notablement les possibilités de mobilité.**

Le niveau linguistique visé en fin de licence sera attesté par une **certification en anglais (CLES, TOIC, TOEFL) et une certification CLES sur la seconde langue vivante.**

Le parcours d'excellence correspond à un volume étudiant supplémentaire sur le S2, S3 et S4 de 130 h de plus que le parcours classique, qui sera valorisé par une certification en langue, l'obtention d'un Certificat European Track et un diplôme de Licence AES avec la précision «International Excellence Track».

Modalités et critères d'évaluation

Les MCCC sont diversifiées au cours de la licence : elles se composent de contrôle continu pour les TD et d'épreuves terminales écrites ou orales pour les cours. En L3, des mises en situation permettent de finaliser la validation de l'acquisition des compétences.

Les règles actuelles de validation d'une année de formation au sein de la FDSE sont fondées sur la validation de chaque bloc de matières et non sur les moyennes semestrielles ou annuelle. Le passage en compétences s'appuiera sur les mêmes règles : chaque année, chaque niveau de chaque compétence doit être validé pour progresser, sauf décision souveraine du jury.

Un nombre suffisant de crédits acquis (plus de 48 ECTS) permettra de progresser sous le statut d'AJAC.

Public et régime d'inscription

La Licence AES est une licence générale qui a pour principale vocation de former des étudiants en formation initiale. Elle est plus particulièrement **destinée aux bacheliers de séries générales**, ayant un bon niveau de culture générale et une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale.

L'International Excellence Track vise les lycéens titulaires d'un bac à section européenne, bac binational (type Bachibac franco espagnol, Abibac franco-allemand ou Esabac franco italien) ou bac français international. Il s'agit de permettre à ces étudiants de maintenir leurs compétences linguistiques et de les valoriser dans leur parcours de formation.

La création de ce parcours d'excellence est également un moyen de renforcer l'internationalisation des formations de la FDSE et d'accroître l'attractivité de la licence AES pour les étudiants érasmus.

Le parcours « Rythme progressif permet à des étudiants n'ayant pas tous les prérequis de réussir grâce à une L1 en deux ans, un accompagnement méthodologique et du tutorat permettant à ces étudiants de poursuivre leur licence avec les mêmes chances de réussite.

Les étudiants en 2ème année de BUT GEA ou TC ou titulaires d'un BTS CG ou GPME ou les étudiants internationaux ayant validé une première année à l'étranger peuvent rejoindre la deuxième année de Licence AES (et même parfois la troisième année), après examen du dossier par une commission *ad hoc* en fonction des compétences acquises dans leur cursus antérieur.

Les prérequis nécessaires à la réussite en licence AES :

- Disposer d'un bon niveau de culture générale
- Détenir une bonne maîtrise de l'expression écrite et orale
- Avoir une capacité d'abstraction, de logique mathématique et de modélisation
- Posséder de bonnes capacités d'analyse, de raisonnement et d'argumentation, être rigoureux et d'esprit ouvert.
- Avoir des acquis dans deux langues étrangères (anglais et, au choix, allemand, italien ou espagnol).
- Pouvoir travailler de façon autonome, organiser son travail et disposer d'aptitudes pour le travail collaboratif
- Être intéressé par les questions sociétales et être ouvert au monde, plus particulièrement à l'égard de l'actualité économique, juridique et managériale

Pour le « parcours d'excellence international », les prérequis sont similaires. S'y ajoute un bon niveau dans deux langues vivantes (anglais et, au choix, allemand ou italien ou espagnol).

Débouchés/Poursuites d'étude

Le **diplômé d'une Licence AES, tous parcours confondus**, maîtrise les compétences fondamentales en Droit, Economie et Sciences sociales. Il est capable d'analyser et d'interpréter des textes juridiques ou des tendances économiques, de diagnostiquer une situation, un marché ou des comportements, d'aider à l'élaboration d'un projet ou le montage technique, de rédiger un rapport et de présenter ses conclusions à l'oral en utilisant les outils d'analyse et de communication appropriés.

Le parcours GP forme plus spécifiquement l'étudiant à analyser des textes juridiques, à assurer des veilles juridiques, à rédiger des notes de service ou de synthèse, à préparer les actes juridiques et veiller à leur exécution, à assister dans la préparation de projets de développement local et leur mise en œuvre.

Grâce à ces compétences, l'étudiant peut intégrer les mentions de master Administration économique et sociale, Droit, Droit administratif, Management public, ... et plus particulièrement à l'Université de Limoges, les mentions **Administration publique ou Droit de l'environnement et de l'urbanisme**.

Le parcours BFCI forme plus spécifiquement l'étudiant à accueillir et informer la clientèle sur les services et les produits de la banque ou de l'assurance, à assurer le suivi de la politique commerciale à l'international des entreprises, à participer à l'élaboration d'actions ou de projets d'organisations internationales gouvernementales ou non gouvernementales.

Grâce à ces compétences, l'étudiant peut intégrer les différentes mentions de master Administration économique et sociale, Administration et échanges internationaux, Management et commerce international, Droit bancaire et financier, ... et plus particulièrement à l'Université de Limoges, les mentions **Monnaie, banque, finance, assurance ou Droit des entreprises**.

Le parcours AGE forme plus spécifiquement l'étudiant à assurer le suivi comptable de l'entreprise et la gestion juridique courante (préparation et suivi des contrats commerciaux courants, préparation de la liasse fiscale...), participer au recrutement du personnel et de manière plus large à la gestion des ressources humaines, assister dans le montage et la réalisation de projets de développement d'une entreprise ou d'une structure associative.

Grâce à ces compétences, l'étudiant peut intégrer les différentes mentions de master Administration économique et sociale, Management, Management des PME-PMI, Droit des affaires, Administration et liquidation d'entreprises en difficulté, et plus particulièrement à l'Université de Limoges, les mentions **Droit des entreprises ou Management et administration des entreprises**.

L'«International Excellence Track» doit permettre d'intégrer aussi bien des masters spécialisés en droit qu'en économie, des masters en relations internationales mais aussi ceux de Sciences Politiques et, bien évidemment, toutes les mentions précédemment citées des différents parcours classiques. La valorisation de certifications en langues constitue une différence et un atout supplémentaire pour l'admission de ces étudiants dans un master.

Aspects budgétaires

Volumétrie des enseignements (ventilation CM/TD/TP en heures équivalent TD)

La transformation implique une **diminution de 179,5 h en termes de volumes d'heures consommées en équivalent TD sur les 3 années de licence**, (calculés sur la base du nombre de groupes en 2025-2026 (3 groupes de L1, 2 groupes de L2, 3 groupes de L3 avec les 3 parcours).

Volumes heures consommée	TOTAL actuel en eq TD	CM actuel	TD actuel	Total Projet en eq TD	CM projet	TD projet
TOTAL	3114,5	1293	1175	2935	1224	1099

Si la réduction de la volumétrie consommée n'est pas énorme, elle s'accompagne d'une hausse des heures mutualisées avec d'autres formations. Sur les 2935h eq.TD consommées, 612 h sont mutualisées avec une autre formation de la Faculté, alors qu'actuellement, sur les 3 114,5 h eq. TD, seules 213 h sont mutualisées avec d'autres formations. Cette hausse des heures mutualisées s'explique en grande partie par la plus grande spécialisation des parcours de L3, le parcours BFCI ayant plus d'enseignements communs avec la L3 d'économie Gestion parcours économie et le parcours GP plus d'enseignements communs avec la L3 droit.

La création du parcours d'excellence n'engendre aucun surcoût sur les 3 ans. Les heures d'enseignements disciplinaires en langue étrangère existant déjà à la FDSE seront mutualisées avec ce parcours et celles proposés en licence Economie internationale.

Volumétrie des enseignements réalisés: (les données ci-après sont fondées sur l'affectation actuelle des enseignants de l'UL ou des professionnels vacataires aux enseignements de l'actuelle maquette, reconduite dans la future licence, et à une projection pour les nouveaux enseignements)

- 80% par les enseignants, enseignants-chercheurs de l'UL ;
- 20 % par des professionnels (vacataires).

Droits d'inscription et frais de formation (si besoin) : DI nationaux

Conseil de composante du XXX 2025
CFVU du XXXX 2025
CA du XXXX 2025

Informations complémentaires

Date d'ouverture envisagée :

- Septembre 2026 pour la L1 (d'où la nécessité de paramétrer Parcoursup dès cette année)
- L2 en septembre 2027
- L3 en septembre 2028

Lieu(x) de la formation : FDSE (campus Centre-ville)

Établissement(s) partenaire(s) (le cas échéant) : Parcours de L3 ATS avec le lycée Valadon

En annexe : maquette de formation (V. pièce jointe)

ANNEXE :

Parcours classique

L1 Administration Économique et Sociale

		CM	Coef.	TD	Coef.	Crédits	Type	CNU	Mutualisation(s)	
	Sem.					60				
C1 N1 : Assimiler les connaissances et méthodes juridiques										
DROIT CONSTITUTIONNEL 1	S1	36		15		5	OBLIGAT(02	RP1 AES		+6
DROIT CONSTITUTIONNEL 2	S2	36		15		5	OBLIGAT(02	RP1 AES		+6
DROIT CIVIL 1	S2	24		15		5	OBLIGAT(01	RP2 AES		
HISTOIRE DU DROIT	S1	24				3	OBLIGAT(03	RP2 AES / Tremplin AES		changement de semestre
C2 N1 : Identifier et décrire les concepts économiques										
ANALYSE ECONOMIQUE 1	S1	36		15		5	OBLIGAT(05	RP2 AES		suppression du cours de MATH avec TD
ANALYSE ECONOMIQUE 2	S2	36		15		5	OBLIGAT(05	RP2 AES		+6
HISTOIRE DE LA PENSÉE ET DES FAITS ÉCONOMIQUES 1	S1	18				2,5	OBLIGAT(05	ECO1 /RP1 AES		nouveau, mut eco1
HISTOIRE DE LA PENSÉE ET DES FAITS ÉCONOMIQUES 2	S2	18				2,5	OBLIGAT(05	ECO1 /RP1 AES		nouveau, mut eco1
C3 N1 : Identifier et décrire les concepts de gestion										
INITIATION A LA GESTION	S2	18				2	OBLIGAT(06	RP1 AES / LP1 IMMO		voir si on le passe en S2
INTELLIGENCE ECONOMIQUE	S1	18				2	OBLIGAT(06	RP2, ECO 1, RP1 ECO, INT / LP1 IMMO		nouveau et mut eco 1
INITIATION A LA COMPTABILITÉ	S2	24				3	OBLIGAT(06	RP2		déplacé de L2
ENTREPRISE ET SOCIÉTÉ	S1	18				2	OBLIGAT(06	RP1 AES / ECO1 / RP2 ECO		
C4 N1 : Comprendre des ressources en langues étrangères										
ANGLAIS						6	OBLIGATOIRE			
ANGLAIS 1	S1			15		3	OBLIGAT(LANS			
ANGLAIS 2	S2			15		3	OBLIGAT(LANS			
1 CHOIX À EFFECTUER										
LV2 ALLEMAND						6	CHOISIR (LANS			
ALLEMAND 1	S1			20		3		10 + 10 autoformation		10
ALLEMAND 2	S2			20		3		10 + 10 autoformation		10
LV2 ESPAGNOL						6	LANS			
ESPAGNOL 1	S1			20		3		10 + 10 autoformation		10
ESPAGNOL 2	S2			20		3		10 + 10 autoformation		10
LV2 ITALIEN						6	LANS			
ITALIEN 1	S1			20		3		10 + 10 autoformation		10
ITALIEN 2	S2			20		3		10 + 10 autoformation		10
C5 N1 : Comprendre les enjeux de la société										
RELATIONS INTERNATIONALES	S1	18				2	OBLIGAT(02	RP2 AES / Tremplin AES		
SOCIOLOGIE 1	S2	18				2	OBLIGAT(05	RP2 AES / ECO1 INT / ECO RP1		
CULTURE GÉNÉRALE	S2	18				2	OBLIGAT(03	DROIT 1 / RP1 AES		
INITIATION A LA TRANSITION ECOLOGIQUE			transversale IJL				OBLIGATOIRE			

Conseil de composante du XXX 2025
 CFVU du XXXX 2025
 CA du XXXX 2025

L2 Administration Economique et Sociale									
Sem.	CM	Coef.	TD	Coef.	Crédits	Type	CNU	Mutualisation(s)	Charges
60									
suppression de Economie des collectivités locales et de Droit commercial									
DROIT BUDGETAIRE et DOIT FISCAL passent en L3									
C1 N2 : Analyser les problématiques juridiques									
DROIT ADMINISTRATIF 1	S3	30	2	15	1	4,5	OBLIGAT02		
DROIT ADMINISTRATIF 2	S4	24	2	15	1	4	OBLIGAT02		
DROIT CIVIL 2	S3	24				3	OBLIGAT01		
DROIT CIVIL 3	S4	24				3	OBLIGAT01		
FORMES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE	S4	18				2	OBLIGAT03		vient de L1, changement de semestre !!!
C2 N2 : Comprendre les fondamentaux économiques et maîtriser des outils quantitatifs adaptés									
13,5									
MACROÉCONOMIE 1	S3	24	2	15	1	4	OBLIGAT05		
MACROÉCONOMIE 2	S4	24	2	15	1	4	OBLIGAT05		
STATISTIQUES APPLIQUEES	S4	24	2	12	1	3,5	OBLIGAT05		
INTRODUCTION A LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE	S3	18				2	OBLIGAT05		
C3 N2 : Comprendre les fondamentaux de la gestion									
9									
FONDEMENT DES ORGANISATIONS	S3	18				3	OBLIGAT06	ECO2	NOUVEAU, MUT ECO2
INTRODUCTION A LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	S4	18				3	OBLIGAT07	ECO2	Supprimer en L3, MUT ECO2
MANAGEMENT DE L'ENTREPRISE	S4	18				3	OBLIGAT08		
C4 N2 : Développer ses capacités d'interactions en langues étrangères en économie, droit et gestion									
12									
ANGLAIS 3	S3			15		3	OBLIGAT09		
ANGLAIS 4	S4			15		3	OBLIGAT09		
1 CHOIX À EFFECTUER									
LV2 ALLEMAND						6	CHOISIR09		
ALLEMAND 3	S3			20		3			10 + 10 autoformation
ALLEMAND 4	S4			20		3			10 + 10 autoformation
LV2 ESPAGNOL						6	LANS		
ESPAGNOL 3	S3			20		3			10 + 10 autoformation
ESPAGNOL 4	S4			20		3			10 + 10 autoformation
LV2 ITALIEN						6	LANS		
ITALIEN 3	S3			20		3			10 + 10 autoformation
ITALIEN 4	S4			20		3			10 + 10 autoformation
C5 N2 : Développer son analyse des enjeux sociétaux et s'interroger sur son parcours									
9									
suppression d'Institutions Administratives									
PPP									
eMEEF (préparation concours metier enseignement)	S3+S4		choisir 1 matière	40		3			
CHALLENGE PEPITE									
SOCIOLOGIE 2	S3	18				2	OBLIGAT02	ECO 2	
SOCIOLOGIE 3	S4	18				2	OBLIGAT02	ECO 2	
INSTITUTIONS EUROPÉENNES	S3	18				2	OBLIGAT02		
ENJEUX SOCIÉTAUX DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE					distanciel UDEV		OBLIGATOIRE		

Conseil de composante du XXX 2025
CFVU du XXXX 2025
CA du XXXX 2025

L3 Administration Economique et Sociale : Administration et Gestion des Entreprises (AGE)									
Sem.	CM	Coef.	TD	Coef.	Crédits	Type	Mutualisation(s)		
60									
suppression de Histoire de idées politiques									
C1 N3 parcours AGE : Evaluer de manière critique une problématique juridique									
17									
DROIT DES AFFAIRES 1	S5	24	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	FCI	
DROIT DES AFFAIRES 2	S6	24	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	FCI	
DROIT DE L'UNION EUROPEENNE (droit matériel)	S5	24				2	OBLIGATOIRE	GP	
DROIT FISCAL	S6	24				2	OBLIGATOIRE	GP FCI	
DROIT DU TRAVAIL	S6	24				2	OBLIGATOIRE		
INITIATION A LA RECHERCHE EN DROIT PRIVE	S6			12		1	OBLIGATOIRE		
C2 N3 pacours AGE : Analyser les situations économiques									
9									
MACROÉCONOMIE 3	S5	24				3	OBLIGATOIRE	GP FCI	
MACROÉCONOMIE 4	S6	24	2	15	1	4	OBLIGATOIRE	GP FCI	
ÉCONOMIE INTERNATIONALE	S5	18				2	OBLIGATOIRE	GP FCI	
C3 N3 parcours AGE : Analyser une situation grâce aux outils de gestion et aux outils comptables ou fiscaux									
16									
COMPTABILITÉ 1	S5	24	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	FCI	
COMPTABILITÉ 2	S6	24	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	FCI	
CONTRÔLE DE GESTION	S5	24				3	OBLIGATOIRE		
MARKETING GÉNÉRAL	S5	24				3	OBLIGATOIRE		
C4 N3 : S'approprier et mobiliser le vocabulaire du droit, de l'économie et de la gestion en langues étrangères									
12									
ANGLAIS 5	S5			15		3	OBLIGATOIRE		
ANGLAIS 6	S6			15		3	OBLIGATOIRE		
1 CHOIX À EFFECTUER ENTRE ALLEMAND, ITALIEN OU ESPAGNOL									
LV2						6			
LV2 S 5	S5			20		3		10 + 10 autoformationM1 AIC / M2 AIC	
LV2 S 6	S6			20		3		10 + 10 autoformationM1 AIC / M2 AIC	
C5N3 : Maîtriser les savoir-être et savoir-faire en vue d'une insertion professionnelle									
6									
CHOIX 1 PARI 2									
PREPARER SON ORIENTATION POST LICENCE DANS UN MONDE EN MUTATION	S5+S6								
MODULE IMMERSION PROFESSIONNELLE / ENGAGEMENT (MIPE)				40		4	OBLIGATOIRE		
DECOUVERTE DES MASTERS									
IA ET ENJEUX SOCIÉTAUX									
ITE SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO) ET ENJEUX SOCIÉTAUX									
e MEEF (préparation au concours de l'enseignement)	S5+S6								
PIX	S5			18		1	OBLIGATOIRE		
CLÉS POUR L'EMPLOI	S6			18		1	OBLIGATOIRE		

L3 Administration Economique et Sociale : Gouvernance publique (GP)									
Sem.	CM	Coef.	TD	Coef.	Crédits	Type	Mutualisation(s)		
60									
suppression de Histoire de idées politiques									
C1 N3 parcours GP : Evaluer de manière critique une problématique juridique									
22									
DROIT DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES	S6	24	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	DROIT3	
DROIT PUBLIC DES BIENS 1	S5	24	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	DROIT3	
DROIT PUBLIC DES BIENS 2	S6	24	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	DROIT3	
DROIT INTERNATIONAL PUBLIC	S5	24				2	OBLIGATOIRE	DROIT3	
HISTOIRE DES IDÉES POLITIQUES	S6	24				2	OBLIGATOIRE	DROIT3	
DROIT DE L'UNION EUROPEENNE (droit matériel)	S6	24				2	OBLIGATOIRE	AGE	
INITIATION A LA RECHERCHE EN DROIT PUBLIC	S6			12		1	OBLIGATOIRE		
C2 N3 pacours GP : Analyser les situations économiques									
9									
MACROÉCONOMIE 3	S5	24				3	OBLIGATOIRE	AGE FCI	
MACROÉCONOMIE 4	S6	24	2	15	1	4	OBLIGATOIRE	AGE FCI	
ÉCONOMIE INTERNATIONALE ou ECO PUBLIQUE	S5	18				2	OBLIGATOIRE	AGE FCI ou ECO3	
C3N3 parcours GP : Analyser une situation de gestion publique									
11									
FINANCES LOCALES	S6	24				3	OBLIGATOIRE		
GESTION PUBLIQUE (GRH publique, compta publique)	S6	18				2	OBLIGATOIRE		
DROIT FISCAL	S5	24				3	OBLIGATOIRE	AGE FCI	
DROIT BUDGETAIRE	S5	24				3	OBLIGATOIRE		
C4 N3 : S'approprier et mobiliser le vocabulaire du droit, de l'économie et de la gestion en langues étrangères									
12									
ANGLAIS 5	S5			15		3	OBLIGATOIRE		
ANGLAIS 6	S6			15		3	OBLIGATOIRE		
1 CHOIX À EFFECTUER ENTRE ALLEMAND, ITALIEN OU ESPAGNOL									
LV2						6			
LV2 S 5	S5			20		3		10 + 10 autoformationM1 AIC / M2 AIC	
LV2 S 6	S6			20		3		10 + 10 autoformationM1 AIC / M2 AIC	
C5N3 : Maîtriser les savoir-être et savoir-faire en vue d'une insertion professionnelle									
6									
CHOIX 1 PARI 2									
PREPARER SON ORIENTATION POST LICENCE DANS UN MONDE EN MUTATION	S5+S6								
MODULE IMMERSION PROFESSIONNELLE / ENGAGEMENT (MIPE)				40		4	OBLIGATOIRE		
DECOUVERTE DES MASTERS									
IA ET ENJEUX SOCIÉTAUX									
NSABIUTE SOCIÉTALE DES ORGANISATIONS (RSO) ET ENJEUX SOCIÉTAUX									
e MEEF (préparation au concours de l'enseignement)	S5+S6								
PIX	S5			18		1	OBLIGATOIRE		
CLÉS POUR L'EMPLOI	S6			18		1	OBLIGATOIRE		

Conseil de composante du XXX 2025
 CFVU du XXXX 2025
 CA du XXXX 2025

L3 Administration Economique et Sociale : Banque, Finance et Commerce International (BFCI)									
	Sem.	CM	Coef.	TD	Coef.	Crédits	Type	Mutualisation(s)	
						60	suppression de Histoire de idées		
C1 N3 parcours BFCI : Evaluer de manière critique une problématique juridique									
DROIT DES AFFAIRES 1	S5	24	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	AGE	
DROIT DES AFFAIRES 2	S6	24	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	AGE	
SECURITY POLICY (human rights)	S2	12				2	OBLIGATOIRE		parcours excellence
DROIT BANCAIRE	S5	18				2	OBLIGATOIRE		-6H
C2 N3 parcours BFCI : Analyser les situations économiques									
MACROÉCONOMIE 3	S5	24				3	OBLIGATOIRE	AGE GP	
MACROÉCONOMIE 4	S6	24	2	15	1	4	OBLIGATOIRE	AGE GP	
ECONOMIE INTERNATIONALE	S5	18				2	OBLIGATOIRE	AGE GP	-6H
FINANCEMENT BANCAIRE	S5	18				2	OBLIGATOIRE	eco3	nouveau mut eco 3
FINANCE DE MARCHÉ	S5	24				3	OBLIGATOIRE	eco3	nouveau mut eco 3
POLITIQUE FINANCIÈRE, GOUVERNANCE ET TRANSITION É	S6	18				2	OBLIGATOIRE	eco3	nouveau mut eco 3
INITIATION A LA RECHERCHE EN ECONOMIE	S6			12		1	OBLIGATOIRE	eco3	nouveau mut eco 3
C3 N3 parcours BFCI : Analyser une situation grâce aux outils de gestion et aux outils comptables ou fi									
COMPTABILITÉ 1	S5	24	2	15	1	4	OBLIGATOIRE	AGE	
COMPTABILITÉ 2	S6	24	2	15	1	4	OBLIGATOIRE	AGE	
DROIT FISCAL	S5	24				3	OBLIGATOIRE	AGE GP	vient de L2
C4 N3 : S'approprier et mobiliser le vocabulaire du droit, de l'économie et de la gestion en langues étr									
ANGLAIS 5	S5			15		3	OBLIGATOIRE		
ANGLAIS 6	S6			15		3	OBLIGATOIRE		
1 CHOIX À EFFECTUER ENTRE ALLEMAND, ITALIEN OU ESPAGNOL									
LV2						6			
LV2 S 5	S5			20		3		10 + 10 autoformationM1 AJC / M2 AJC	
LV2 S 6	S6			20		3		10 + 10 autoformationM1 AJC / M2 AJC	
CSN3 : Maîtriser les savoir-être et savoir-faire en vue d'une insertion professionnelle									
CHOIX 1 PARMIS 2									
PREPARER SON ORIENTATION POST LICENCE DANS UN MONDE EN MUTATION	S5+S6								
MODULE IMMERSION PROFESSIONNELLE / ENGAGEMENT (MIPE)									
DECOUVERTE DES MASTERS				40		4	OBLIGATOIRE		
IA ET ENJEUX SOCIETAUX									
ABILITE SOCIETALE DES ORGANISATIONS (RSO) ET ENJEUX SOCIETAUX									
e MEEF (préparation au concours de l'enseignement)	S5+S6								
PIX	S5			18		1	OBLIGATOIRE		
CLÉS POUR L'EMPLOI	S6			18		1	OBLIGATOIRE		

Conseil de composante du XXX 2025
CFVU du XXXX 2025
CA du XXXX 2025

International Excellence Track

L1 Administration Economique et Sociale
PARCOURS D'EXCELLENCE INTERNATIONAL

	Sem.	CM	Coef.	TD	Coef.	Crédits	Type	Mutualisation(s)
			mut		mut	69		
volumétrie SP2CIFIQUE AU PARCOURS INTERNATIONAL		1044		399		H eq TD 1965		
surcôt uniquement des heures de langues	L1	738	380	177	30	H eq TD 1284		279
	L2	306	312	222	90	H eq TD 681		
C1 N1 : Assimiler les connaissances et méthodes juridiques						21		
DROIT CONSTITUTIONNEL 1	S1	36	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	RP1 AES
DROIT CONSTITUTIONNEL 2	S2	36	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	RP1 AES
DROIT CIVIL 1	S2	24	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	RP2 AES
HISTOIRE DU DROIT	S1	24				3	OBLIGATOIRE	RP2 AES / Tremplin
FORMES JURIDIQUES DE L'ENTREPRISE (anticipée du S4)	S2	18				3	OBLIGATOIRE	ANTICIPE L2
C2 N1 : Identifier et décrire les concepts économiques						19		
ANALYSE ECONOMIQUE 1	S1	36	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	RP2 AES
ANALYSE ECONOMIQUE 2	S2	36	2	15	1	5	OBLIGATOIRE	RP2 AES
STATISTIQUES APPLIQUEES (anticipée du S4)	S2	24	2	12	1	4	OBLIGATOIRE	ANTICIPE L2
HISTOIRE DE LA PENSÉE ET DES FAITS ÉCONOMIQUES 1	S1	18				2,5	OBLIGATOIRE	ECO1 / RP1 AES
HISTOIRE DE LA PENSÉE ET DES FAITS ÉCONOMIQUES 2	S2	18				2,5	OBLIGATOIRE	ECO1 / RP1 AES
C3 N1 : Identifier et décrire les concepts de gestion						9		
INITIATION A LA GESTION	S2	18				2	OBLIGATOIRE	RP1 AES / LP1 IMMO
INTELLIGENCE ECONOMIQUE	S1	18				2	OBLIGATOIRE	RP2, ECO 1, RP1, INT
INITIATION À LA COMPTABILITÉ	S2	24				3	OBLIGATOIRE	RP1
ENTRPREISE ET SOCIETE	S1	18				2	OBLIGATOIRE	ECO1
C4 N1 : Comprendre des ressources en langues étrangères						12		
ANGLAIS RENFORCE						6	OBLIGATOIRE	
ANGLAIS renforcé 1	S1			25		3	OBLIGATOIRE	15+ 10 autoformatio
ANGLAIS renforcé 2	S2			25		3	OBLIGATOIRE	15+ 10 autoformatio
1 CHOIX À EFFECTUER ENTRE ALLEMAND, ITALIEN OU ESPAGNOL								
LV2 renforcé						6		
LV2 renforcé 1	S1			25		3		10 + 15 autoformatio
LV2 renforcé 2	S2			25		3		10 + 15 autoformatio
C5 N1 : Comprendre les enjeux de la société						8		
RELATIONS INTERNATIONALES	S1	18				2	OBLIGATOIRE	RP1 AES / Tremplin
SOCIOLOGIE 1	S2	18				2	OBLIGATOIRE	AES / AES RP1 / ECC
CULTURE GENERALE	S2	18				2	OBLIGATOIRE	DROIT 1 / RP2 AES
SCIENCES POLITIQUES (cours supplémentaire)	S2	18				2		Droit 1
INITIATION A LA TRANSITION ECOLOGIQUE		présence pour validation					OBLIGATOIRE	

Conseil de composante du XXX 2025
 CFVU du XXXX 2025
 CA du XXXX 2025

L2 Administration Economique et Sociale									
PARCOURS D'EXCELLENCE INTERNATIONAL									
	Sem.	CM	Coef.	TD	Coef.	Crédits	Type	Mutualisation(s)	
							68		
C1 N2 : Analyser les problématiques juridiques									
DROIT ADMINISTRATIF 1	S3	30	2	15	1	5	OBLIGATOIRE		
DROIT ADMINISTRATIF 2	S4	24	2	15	1	4	OBLIGATOIRE		
DROIT CIVIL 2	S3	24				3			
DROIT CIVIL 3	S4	24				3	OBLIGATOIRE		
DROIT FISCAL	S4	24				3	OBLIGATOIRE	ANTICIPE L3	
INIITIATION A LA RECHERCHE EN DROIT PRIVE	S4			12		1	OBLIGATOIRE	ANTICIPE L3	
INITIATION A LA RECHERCHE EN DROIT PUBLIC	S4			12		1	OBLIGATOIRE	ANTICIPE L3	
C2 N2 : Comprendre les fondamentaux économiques et maîtriser des outils quantitatifs adaptés						15			
MACROÉCONOMIE 1	S3	24	2	15	1	4	OBLIGATOIRE		
MACROÉCONOMIE 2	S4	24	2	15	1	4	OBLIGATOIRE		
INTRODUCTION À LA POLITIQUE ÉCONOMIQUE	S3	18				3	OBLIGATOIRE		
FINANCE DE MARCHÉ	S3	24				3	OBLIGATOIRE	ANTICIPE L3	
INIITIATION A LA RECHERCHE EN ECONOMIE	S4			12		1	OBLIGATOIRE	ANTICIPE L3	
C3 N2 : Comprendre les fondamentaux de la gestion						9			
FOUNDATION OF ORGANIZATIONS	S3	18				3	OBLIGATOIRE	ECO2 inter	
INTRODUCTION TO HUMAN RESOURCES MANAGEMENT	S4	18				3		ECO2 inter	
INTERNATIONAL MANAGEMENT	S4	18				3		ECO2 inter	
C4 N2 : Développer ses capacités d'interactions en langues étrangères en économie, droit et gestion						12			
ANGLAIS renforcé 3	S3			20		3	OBLIGATOIRE	15+ 10 autoformatio	
ANGLAIS renforcé 4	S4			20		3	OBLIGATOIRE	15+ 10 autoformatio	
1 CHOIX À EFFECTUER ENTRE ALLEMAND, ITALIEN OU ESPAGNOL									
LV2 renforcé						6			
	LV2 renforcé 3	S3		25		3		10 + 15 autoformatio	
	LV2 renforcé 4	S4		25		3		10 + 15 autoformatio	
C5 N2 : Développer son analyse des enjeux sociétaux et s'interroger sur son parcours						12			
PROJET MOBILITE (atelier mobilité S3 + présentation du projet S4	S1+S2			20		2		specifique	
PPP	S1+S2			40		3			
SECURITY POLICY (human rights)	S2	12				3		ANTICIPE L3	
CHOIX 1 SUR 3									
BANKING AND FINANCE	S4	18						ECO 2 Inter	
DROIT CONSTITUTIONNNELE COMPARE (partie en anglais)	S3	18				4		Droit 2	
Choix de cours du programme de formations de l'Alliance EUPeace	S3 ou S4	18						distanciel	

